

Commune de CHATEAUDOUBLE

Place vieille, 83300 CHATEAUDOUBLE

Tel : 04 98 10 51 35 / Fax : 04 94 85 15 49

Email : chateaudouble@wanadoo.fr



## ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE CHATEAUDOUBLE (83)



### E. MENTION DES AUTRES AUTORISATIONS POUR REALISER LE PLAN LOCAL D'URBANISME

#### Dates :

Plan d'Occupation des Sols (POS) approuvé par DCM du 30/07/1986  
Révision simplifiée n°1 du POS approuvée par DCM du 14/12/2009  
Révision générale du POS / élaboration du PLU prescrite par DCM du 26/02/2015  
PLU arrêté par DCM du 19/09/2017  
PLU approuvé par DCM du .....

*DCM : Délibération du Conseil Municipal*

### DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE



**POULAIN URBANISME CONSEIL**

223 ch du Malmont-Figanières, 2bis Les Hauts de l'Horloge, 83300 DRAGUIGNAN

Email : contact@poulain-urbanisme.com



*E. Mentions des autres autorisations nécessaires*

**ELABORATION DU PLU DE CHATEAUDOUBLE**

*MENTION DES AUTRES AUTORISATIONS NECESSAIRES*

Le dossier d'enquête publique doit faire mention des autres autorisations nécessaires pour réaliser le projet dont le ou les maîtres d'ouvrage ont connaissance.

Concernant le PLU de CHATEAUDOUBLE, au-delà de la présente enquête publique puis de l'approbation du PLU par le Conseil Municipal, il n'y a pas d'autres autorisations à obtenir. Il faudra que le PLU approuvé soit néanmoins validé par le Contrôle de Légalité de l'Etat.

